



Ministère de la Santé
et de la Protection sociale

Institut National
de Prévention
et d'Éducation
pour la Santé
inpes

DOSSIER DE PRESSE

LE 4 NOVEMBRE 2004



ALCOOL : VOTRE CORPS SE SOUVIENT DE TOUT



CONTACTS PRESSE

INPES Sophie Decroix, 01 49 33 23 06, sophie.decroix@inpes.sante.fr
DGS Laurence Danand, 01 40 56 52 62, laurence.danand@sante.gouv.fr

SOMMAIRE

LA CONSOMMATION D'ALCOOL DES FRANÇAIS EN 2004 : QUANTITES, FREQUENCES ET MODES DE CONSOMMATION	P.3
La consommation moyenne d'alcool continue de diminuer	p.3
L'alcool un enjeu majeur pour la santé masculine	p.3
... Mais les consommateurs réguliers excessifs sont encore très nombreux	p.4
LES DANGERS LIES A LA CONSOMMATION REGULIERE EXCESSIVE	P.6
L'alcool, à l'origine de près d'1 décès par cancer sur 9, est la deuxième cause de mortalité évitable en France	p.6-7
ALCOOL, LES CONSEILS DE CONSOMMATION ET LES SEUILS A NE PAS DEPASSER	P.8
Les seuils à ne pas dépasser	p.8
Un verre d'alcool c'est quoi ?	p.8
Qu'est-ce que l'alcool ?	p.9
Des effets qui sont principalement dus à l'éthanol et qui varient considérablement selon les personnes.....	P.9
CONSOMMATION ZERO RECOMMANDEE POUR LES FEMMES ENCEINTES.....	P.10
L'alcool : un produit toxique pour le fœtus à tout moment de la grossesse	p.10
Un principe de précaution : consommation zéro pendant la grossesse	p.11
Un message sanitaire sur les unités de conditionnement de boissons alcoolisées pour mieux informer les femmes enceintes	p.11
Une annonce dans la presse : « zéro alcool pendant la grossesse »	P.11
LA CAMPAGNE « ALCOOL VOTRE CORPS SE SOUVIENT DE TOUT »	P.12
Une signature de campagne qui explique que le corps enregistre les consommations excessives ..	p.12
Le film télévisé « un petit geste peut vous en épargner beaucoup d'autres »	p.12
Les annonces presse	p.13
Le dépliant pour diffuser largement les repères de consommation	p.13

LA CONSOMMATION D'ALCOOL DES FRANÇAIS EN 2004 : QUANTITES, FREQUENCES ET MODES DE CONSOMMATION

LA CONSOMMATION MOYENNE D'ALCOOL CONTINUE DE DIMINUER...

L'importance de la consommation moyenne d'alcool par habitant demeure une spécificité française. La France se situe aujourd'hui au sixième rang mondial derrière le Luxembourg, la Hongrie, l'Irlande, la République Tchèque et l'Allemagne¹.

Toutefois, la consommation moyenne par habitant est en baisse, puisqu'elle est passée de 16,2 litres d'alcool pur en 1970 à 10,3 litres en 2003.

La part d'individus des adultes (18 à 75 ans) ayant consommé de l'alcool dans la journée a diminué entre 1996 et 2002. D'après les résultats du Baromètre santé nutrition 2002², **deux Français sur cinq** (soit 39,4%), déclarent avoir consommé de l'alcool la journée précédent l'interview, contre 44,7% en 1996.

Pour ces consommateurs d'alcool, le nombre moyen de verres consommés dans la journée a également diminué, passant de 3,2 verres en moyenne en 1996 à **2,9 verres en 2002**.

L'ALCOOL UN ENJEU MAJEUR POUR LA SANTE MASCULINE

De façon générale, **les hommes restent plus fréquemment consommateurs d'alcool que les femmes**. Ainsi même si leur consommation tend à diminuer, ils sont près de 2 fois plus nombreux que les femmes à avoir consommé de l'alcool dans la journée précédent l'interview (52,1% des hommes de 18 à 75 ans, contre 27,3% des femmes du même âge).

Chez les adultes, la différence de comportements entre les hommes et les femmes s'exprime d'abord en termes de **fréquence de consommation** puisque les consommateurs de sexe masculin boivent de l'alcool 2 fois par jour en moyenne, contre 1,6 fois pour les femmes.

Il en est de même pour les **quantités d'alcool** consommées : lorsqu'ils consomment de l'alcool, les hommes boivent 3,4 verres en moyenne, contre 2,0 pour les femmes.

Ces différences entre sexes se retrouvent chez les jeunes. L'enquête de l'OFDT³, ESCAPAD, indique, ainsi, qu'en 2003, 11% des garçons contre 2,9% des filles reconnaissent avoir connu plus de 10 épisodes d'ivresse au cours de l'année.

¹ World Drink Trends 2004, Productschap Voor Gedistilleerde Dranken in association with NTC Publications.

² Guilbert P., Perrin-Escalhon H. (sous la dir.) Baromètre Santé Nutrition 2002, INPES, Saint Denis, coll. Baromètres, 2004.

³ Beck F, Legleye S, Splika S. Drogues à l'adolescence Niveaux et contextes d'usage de cannabis, alcool, tabac et autres drogues à 17-18 ans en France - ESCAPAD 2003. OFDT 2004, 251 pages

... MAIS LES CONSOMMATEURS REGULIERS EXCESSIFS SONT ENCORE TRES NOMBREUX

Plus d'1 homme sur 5 (20,2%) et près d'1 femme sur 15 (6,3%) avaient dépassé les seuils de consommation à risque la veille de l'entretien⁴, selon la même enquête.

La consommation régulière d'alcool chez les jeunes est en hausse : en effet, d'après les résultats de l'enquête ESCAPAD 2003 de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), l'alcool est le produit psychoactif le plus consommé au cours des 30 derniers jours. Parmi les 17-18 ans, 8 jeunes sur 10 en ont consommé au cours du dernier mois.

L'usage régulier (qui correspond à plus de 10 épisodes de consommation au cours du dernier mois) est en augmentation chez les adolescents de 17 ans : les garçons étaient 21,2% en 2003 contre 16% en 2000, respectivement pour les filles 7,5% en 2003 et 5,5% en 2000. Ces consommations ont très largement lieu en fin de semaine.

Les modes de consommation des consommateurs excessifs

Les moments les plus propices à la consommation d'alcool des adultes (18-75 ans) sont les **repas** (et surtout le dîner) : ainsi plus de 85% des hommes et plus de 80% des femmes ayant dépassé les seuils de consommation recommandés dans la journée, ont pris de l'alcool au cours du dîner. (Respectivement 69,1 % et 62,3% d'entre eux ont consommé de l'alcool pendant le déjeuner).

Suivent les **moments d'apéritif** : on peut noter que les femmes consommatrices excessives sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir consommé de l'alcool au cours de l'apéritif précédent le dîner (55,1% contre 50,4% des hommes consommateurs excessifs).

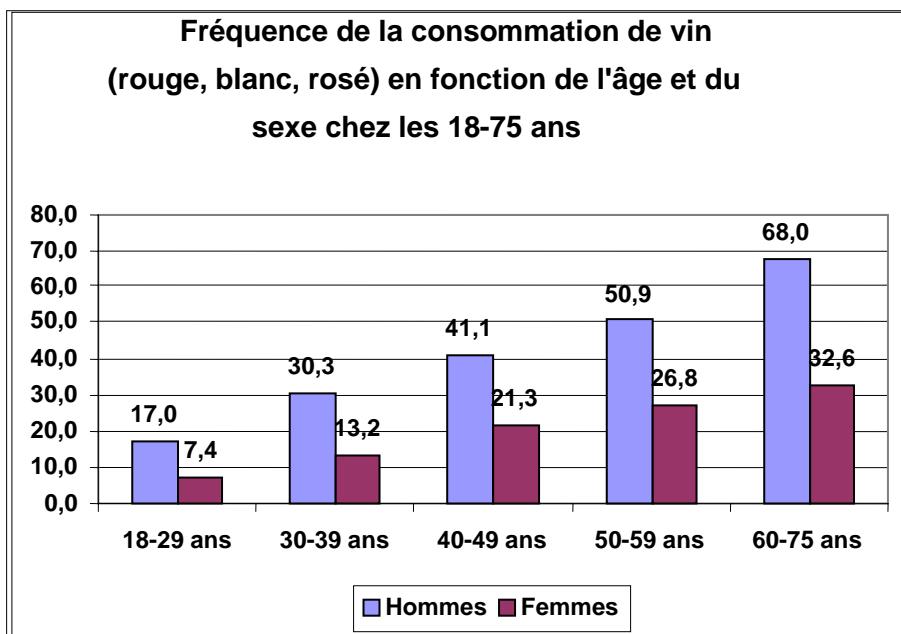
La répartition de la consommation sur l'ensemble de la semaine laisse apparaître que les consommations excessives d'alcool ont surtout lieu le **week-end**, et principalement le samedi. Le plus souvent, ces consommations excessives ne sont pourtant pas liées à des habitudes festives de nuit mais au repas, pris à domicile (souvent en famille, ils sont plus conviviaux que durant le reste de la semaine).

Le vin reste la boisson alcoolisée la plus consommée par les Français.

Malgré une tendance à la baisse, le **vin figure toujours en tête des boissons alcoolisées** puisque près de 40% des hommes âgés de 18 à 75 ans en ont bu la veille ainsi que près de 20% des femmes de la même tranche d'âge. Viennent ensuite les alcools forts : près de 7% des Français en ont bu la veille de l'interview (dont 13,0% des hommes et 1,8% des femmes), suivis de la bière (6,4% des personnes interviewées en ont bu la veille, parmi lesquelles 10,9% des hommes et 2,0% des femmes).

La prédominance du vin dans la consommation totale de boissons alcoolisées apparaît encore plus nettement à mesure que l'âge des individus augmente, puisque ce sont 43% des personnes de plus de 60 ans qui en ont consommé la veille, contre 16,5% des 30-39 ans.

⁴ Ces seuils de consommation au-delà desquels les risques pour la santé augmentent sensiblement, sont fixés par les experts internationaux à 2 verres par jour pour les femmes et à 3 verres pour les hommes.



Enfin, le **nombre moyen de verres de vin** consommés par les adultes, ayant bu la veille de l'interview, est supérieur à celui des autres alcools : les consommateurs de vin en ont consommé en moyenne 2,4 verres contre 2,3 verres pour les buveurs de cidre et 1,7 pour les amateurs de bière.

Cette prédominance du vin sur les autres boissons alcoolisées s'explique notamment par les modes de consommation des Français, chez qui la prise d'alcool a essentiellement lieu au cours des repas ainsi qu'à l'apéritif, notamment chez les consommateurs excessifs.⁵

⁵ Consommateurs ayant dépassé le seuil de 3 verres pour les hommes et de 2 verres pour les femmes la veille de l'interview.

LES DANGERS LIES A LA CONSOMMATION REGULIERE EXCESSIVE

L'impact de la consommation excessive d'alcool sur la santé publique en France est important, en termes de mortalité, de morbidité et de dommages sociaux.

L'ALCOOL, A L'ORIGINE DE PRES D'1 DECES PAR CANCER SUR 9, EST LA DEUXIEME CAUSE DE MORTALITE EVITABLE EN FRANCE.

Au total, Catherine Hill, de l'Institut Gustave Roussy, estime à 45 000 le nombre de décès attribuables à l'alcool⁶. En moyenne, la consommation excessive d'alcool est à l'origine de 14 % des décès masculins (1 homme sur 7) et de 3 % des décès féminins (1 femme sur 33).

Outre les décès qui lui sont directement attribuables, l'alcool agit comme « facteur associé » (ou cofacteur) dans l'apparition de nombreuses pathologies et est aussi impliqué dans les accidents de la route, l'apparition de certains troubles mentaux, les violences (homicides, violences conjugales...).

Nombre de décès attribuables à l'alcool, par sexe, pour les principales maladies liées à l'alcool en 1995

	Cancers	Troubles Mentaux	Cardio- vasculaire	Respiratoire	Digestive	Accidents*	Mal spécifié	TOTAL
Hommes	14 000	2 000	7 000	1 000	6 000	6 000	2 000	38 000
Femmes	2 000	500	600	100	2 200	1 100	500	7 000

* et empoisonnements

Source : C.Hill, Alcool et risque de cancer, Adsp n°30, La documentation Française, mars 2000.

L'histoire de la consommation d'alcool en France permet de vérifier ce phénomène. La brutale chute de consommation d'alcool pendant la deuxième guerre mondiale s'est traduite par une diminution nette et immédiate de la mortalité par cirrhose⁷. Par ailleurs, la baisse progressive de la consommation d'alcool en France depuis les années 1960 a été suivie d'une baisse de la mortalité par cirrhose et par cancer de la bouche, du pharynx, du larynx et de l'œsophage (avec un décalage lié à la physiopathologie de la maladie).

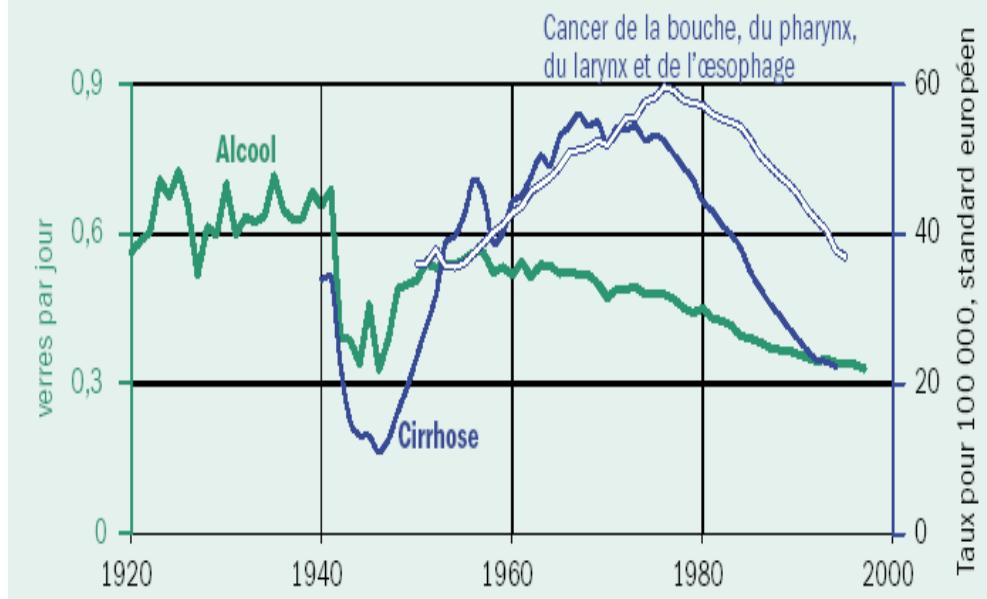
Le nombre de consommateurs excessifs d'alcool est directement corrélé à la consommation moyenne du pays⁸.

⁶ Catherine Hill, Alcool et risque de cancer, Actualités et dossier en santé publique n°30. La documentation française, mars 2000.

⁷ Hill C, Alcool et risque de cancer, Actualités et dossiers en santé publique 2000 :30

⁸ Rose, Geoffrey. The strategy of preventive medicine. Oxford, Oxford University Press. 1992

Évolution de la consommation d'alcool et de la mortalité par cirrhose et par cancer de la bouche, du pharynx, du larynx et de l'œsophage en France



Source : Catherine Hill, Institut Gustave Roussy

Par ailleurs, on estime que l'alcool est impliqué dans :

- 50% des rixes,
- 50% à 60% des actes de criminalité,
- 20% des délits,
- 10 à 20% des accidents du travail⁹.

⁹ D'après une étude canadienne citée dans Inserm. Expertise Collective « Alcool. Dommages sociaux, abus et dépendance » Paris, février 2003.

ALCOOL, LES CONSEILS DE CONSOMMATION ET LES SEUILS A NE PAS DEPASSER

Ces seuils ont été établis par un groupe international d'experts en tenant compte de l'ensemble des résultats de la littérature (référence OMS)¹⁰.

LES SEUILS A NE PAS DEPASSER



• POUR LES FEMMES :

Ne pas consommer plus de **2 verres d'alcool** par jour.



• POUR LES HOMMES :

Ne pas consommer plus de **3 verres d'alcool** par jour.



• POUR LES CONSOMMATIONS OCCASIONNELLES :

Ne pas consommer plus de **4 verres d'alcool** en une seule occasion (si vous devez prendre le volant, l'abstinence est préférable).

UN VERRE D'ALCOOL, C'EST QUOI ?

1 VERRE D'ALCOOL
= UN VERRE DE...



VIN
(à 12° - 10 CL)



PASTIS
(à 45° - 2,5 CL)



WHISKY
(à 45° - 2,5 CL)



CHAMPAGNE
(à 12° - 10 CL)



APÉRITIF
(à 16° - 7 CL)



BIÈRE
(à 5° - 25 CL)

¹⁰ NIAAA, APA, OMS cités par O'Connor G, Schottenfeld RS. Patients with alcohol problems. NEJM. 26 février 1998 : 592-602.

QU'EST-CE QUE L'ALCOOL ?

Vin, bière, vodka, porto, rhum, pastis, champagne, alcools de luxe, piquette, alcools blancs... Toutes les boissons alcoolisées contiennent la même molécule (appelée éthanol¹¹). Elle est composée de 2 atomes de carbone, 6 atomes d'hydrogène et 1 atome d'oxygène. C'est une molécule très petite, très simple et très soluble dans l'eau ce qui explique sa diffusion rapide dans l'ensemble de l'organisme. L'éthanol provient de la fermentation de fruits, de grains ou de tubercules. Les boissons alcoolisées contiennent en plus de l'éthanol, de l'eau et des produits variables selon leurs modes de fabrication (artisanal ou industriel...).

DES EFFETS QUI SONT PRINCIPALEMENT DUS A L'ETHANOL ET QUI VARIENT CONSIDERABLEMENT SELON LES PERSONNES

Les effets toxiques de l'alcool sont le fait de l'éthanol, de ses métabolites (acétaldéhyde...) et des radicaux libres qu'il produit. Les caractéristiques propres de chaque boisson, goût, odeur, sont le fait des substances volatiles et du tanin. Les effets de la consommation d'alcool dépendent de la quantité absorbée, de la vitesse d'absorption, de la nourriture qui accompagne ou non l'absorption, de la prise éventuelle de médicaments, de l'évolution de l'alcoolémie (croissante ou décroissante), de l'état physiologique et de la susceptibilité génétique individuelle du consommateur, de son âge et de son sexe. L'alcool est une substance qui agit sur le cerveau et qui est capable d'entraîner une dépendance et des complications somatiques, sociales, psychiques.

L'alcool diminue la vigilance et les habiletés psychomotrices (troubles de la coordination liés à une atteinte du cervelet qui est l'organe de l'équilibre et de la coordination). Il est à l'origine de risques immédiats tels que les accidents domestiques ou sur la route. L'intoxication peut conduire à des vomissements et au coma éthylique. L'alcoolisation conduit à une désinhibition et une perte de contrôle de soi (actes de violence, etc.).

¹¹ Ou alcool éthylique

ALCOOL : CONSOMMATION ZERO RECOMMANDÉE POUR LES FEMMES ENCEINTES

L'ALCOOL : UN PRODUIT TOXIQUE POUR LE FŒTUS A TOUT MOMENT DE LA GROSSESSE

Une consommation même ponctuelle ou modérée d'alcool pendant la grossesse n'est pas anodine et peut entraîner des **risques importants pour l'enfant à naître**. L'alcool agit sur l'embryon et le fœtus, notamment sur son système nerveux et son cerveau. L'alcool passe du sang maternel vers le sang du fœtus, au travers du placenta. La concentration plasmatique d'alcool chez le fœtus et dans le liquide amniotique devient rapidement très proche de celle de la mère. Les effets de l'alcool sur le cerveau et le système nerveux central du fœtus peuvent être très néfastes.

Ainsi, tout au long de la grossesse, l'alcool agit directement sur le système nerveux et le cerveau du fœtus en formation. L'alcool est un toxique extrêmement puissant au niveau du cortex cérébral. Dans ces conditions, quel que soit le moment de l'alcoolisation de la femme enceinte, **le risque d'atteinte des fonctions cérébrales reste très élevé. Une consommation d'alcool importante pendant les trois premiers mois peut produire des malformations du bébé.**

Les effets de l'alcool sur le fœtus sont nombreux. Dès lors, une consommation quotidienne, même très modérée d'alcool, ou des ivresses épisodiques pendant la grossesse sont susceptibles d'entraîner des complications durant la grossesse (retards de croissance du fœtus, accouchements prématurés) ainsi que des troubles psychiques ou du comportement chez l'enfant exposé, tels que les troubles d'apprentissages, de la mémorisation, de l'abstraction, de l'attention...

Le syndrome d'alcoolisation fœtale constitue l'atteinte la plus grave de l'exposition prénatale à l'alcool. Il se manifeste notamment par :

- des anomalies faciales ;
- des anomalies dans la croissance ;
- des dommages du système nerveux central qui peuvent engendrer un retard du développement, des déficits intellectuels et des troubles de l'apprentissage, de l'hyperactivité, des troubles de l'attention et/ou de la mémoire, une incapacité à contrôler sa colère, des difficultés à résoudre des problèmes, ainsi qu'une malformation de la boîte crânienne et de l'encéphale et des troubles nerveux.

D'après l'Expertise collective de l'INSERM intitulée « Alcool, effets sur la santé » (2001), 700 à 3000 enfants sur les 750 000 naissances annuelles sont susceptibles d'être concernés par un SAF grave, avec une incidence observée plus élevée sur l'île de la Réunion, dans le Nord Pas-de-Calais et en Bretagne.

L'alcoolisation fœtale est la première cause non génétique d'handicap mental chez l'enfant.

UN PRINCIPE DE PRECAUTION : CONSOMMATION ZERO PENDANT LA GROSSESSE

Ainsi, en vertu du principe de précaution, **il est donc recommandé aux femmes enceintes de s'abstenir de toute consommation d'alcool dès le début de leur grossesse et pendant toute sa durée**. Cette recommandation vaut pour toutes les occasions de consommation, quelles soient quotidiennes ou ponctuelles, même festives.

Pour répondre à cet enjeu, le Ministre de la santé et de la protection sociale a présenté, le 5 août 2004, une série de mesures contre le syndrome d'alcoolisation fœtale en France. Elle comprend une campagne d'information, un message sur les conditionnements de boissons alcoolisées, un dispositif d'observation épidémiologique et une alerte dans le carnet de maternité.

UN MESSAGE SANITAIRE SUR LES UNITES DE CONDITIONNEMENT DE BOISSONS ALCOOLISEES POUR MIEUX INFORMER LES FEMMES ENCEINTES

Lors de la seconde lecture devant le Sénat du projet de loi sur les droits des personnes handicapées, un amendement parlementaire déposé par madame Anne-Marie Payet avec le soutien du Ministre de la santé et de la protection sociale a été adopté. Il vise à faire figurer, sur toutes les unités de conditionnement des boissons alcoolisées, un message sanitaire à l'attention des femmes enceintes. L'objectif est de permettre une meilleure information sur les risques sanitaires induits par la consommation d'alcool sur le fœtus pendant la grossesse.

Un arrêté du ministère de la santé déterminera les modalités pratiques de l'étiquetage du message sanitaire sur les unités de conditionnement des boissons alcoolisées.

Le message pourrait être ainsi formulé : « La consommation d'alcool pendant la grossesse, même à faible dose, peut avoir des conséquences graves sur la santé du fœtus et de l'enfant ».

Cette mesure législative vient en complément d'une série de dispositions adoptées dans le cadre de la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique qui rendent obligatoires :

- des campagnes d'information sur la prévention du syndrome d'alcoolisation fœtale ;
- une information, au collège et au lycée, sur les risques sanitaires de la consommation d'alcool pendant la grossesse ;
- la formation de tous les professionnels de santé et des professionnels du secteur médico-social aux effets de l'alcool sur le fœtus."

Par ailleurs, un message d'avertissement devrait figurer dans les carnets de maternité.

UNE ANNONCE DANS LA PRESSE « ZERO ALCOOL PENDANT LA GROSSESSE »

Une annonce sera diffusée au mois de décembre dans la presse féminine. Elle aura pour objectif d'inciter les femmes enceintes à s'abstenir de boire de l'alcool pendant leur grossesse à travers un message simple : « Zéro alcool pendant la grossesse ».

La création joue sur des codes familiers pour la femme enceinte, en utilisant un univers graphique propre aux faire-part et aux carnets de naissance. Elle place le « 0 Alcool » au cœur des habitudes et recommandations liées à la grossesse.

LA CAMPAGNE « ALCOOL VOTRE CORPS SE SOUVIENT DE TOUT »

La campagne que lancent en novembre 2004, le Ministère de la santé et de la protection sociale et l’Institut national de prévention et d’éducation pour la santé (Inpes), « Alcool votre corps se souvient de tout » vise à sensibiliser le public au problème de l’alcoolisation excessive chronique/régulière. A travers une campagne télévisée, des annonces dans la presse et un dépliant, elle informe sur les seuils de consommation dangereuse, les risques sanitaires et les moyens de les éviter.

UNE SIGNATURE DE CAMPAGNE QUI EXPLIQUE QUE LE CORPS ENREGISTRE LES CONSOMMATIONS EXCESSIVES

L’ensemble des actions de la campagne est fédéré par un slogan : « **Alcool. Votre corps se souvient de tout** ». Le slogan permet de rappeler que notre corps enregistre et comptabilise chacun des verres que nous buvons.

LE FILM TELEVISE « UN PETIT GESTE PEUT VOUS EN EPARGNER BEAUCOUP D'AUTRES »

Le film fait prendre conscience aux buveurs réguliers excessifs qu’une diminution de leur consommation peut permettre de limiter les risques sanitaires.

Il reflète une nouvelle étape de la communication sur la consommation excessive d’alcool : il s’agit aujourd’hui de dire de manière simple et directe que moins on boit, moins on prend de risques pour sa santé.

Pour la première fois, un film de prévention sur l’alcool met en scène le risque sanitaire qui découle d’une consommation excessive. Le film est construit sur un principe de gradation mis en scène par des gros plans sur des mains : d’une simple prise de sang à la main d’un patient sur son lit d’hôpital. Cette progression est subitement interrompue par une main qui manifeste son refus de boire un verre de plus.

Une voix off rappelle les risques et les repères: « *Au-delà de trois verres par jour pour les hommes et de deux verres pour les femmes, l’alcool multiplie les risques de maladies graves. Diminuez votre consommation.* » La signature « Alcool votre corps se souvient de tout » vient conclure le film.

Ce film de 30 secondes sera diffusé **plus de 1150 fois du 14 novembre au 7 décembre sur les chaînes hertziennes, le câble et le satellite** (TF1, France TV, Canal +, M6, Motors TV, Equipe TV, LCI, Eurosport, Equidia, Mezzo, Euronews, Arte, TMC, 13^{ème} rue, Planète, Sport +, Paris première, RFO (Réunion Guyane Guadeloupe Martinique) + ATV Antilles Télévision).

LES ANNONCES PRESSE

➤ Pour le grand public : « Jour après jour, votre corps enregistre chaque verre que vous buvez »

La campagne met en scène de façon simple et symbolique l'effet cumulatif (verre après verre le risque s'insinue) et l'effet retard (le danger ne se fait pas sentir tout de suite) liés à la consommation régulière et excessive d'alcool.

Les annonces montrent un sablier dans lequel s'écoule de l'alcool pour souligner de manière symbolique que « **Jour après jour, votre corps enregistre chaque verre que vous buvez** ». Elles mettent en scène des moments de consommation quotidiennes et ordinaires - au cours d'un dîner, au café ou à l'apéritif - dans lesquels chacun peut se retrouver. Le texte rappelle « qu'au delà de trois verres par jour pour les hommes et de deux verres pour les femmes, l'alcool favorise l'apparition de cancers. Alcool votre corps se souvient de tout ».

La campagne sera diffusée en double page durant les mois de novembre et de décembre 2004 dans Télé Star, Canalsatellite magazine, Télé Loisirs, Télé 7 jours, Auto Journal, Automobile Magazine, Action Auto-moto, Equipe magazine, Géo, Le Chasseur Français, Têtu, Photo, L'écho des savanes, Le Nouvel Observateur, Capital, Figaro Magazine, L'express, Le Monde 2, Les Echos (série limitée), Paris Match, Ca m'intéresse.

➤ Pour les femmes enceintes : « Zéro alcool pendant la grossesse »

Une annonce a été spécialement conçue pour informer les femmes enceintes sur la nécessité de s'abstenir de boire de l'alcool pendant la grossesse. Le message est simple : « **Zéro alcool pendant la grossesse** ». (voir page 11)

L'annonce sera diffusée dans la presse féminine et people au mois de décembre 2004 (Femme actuelle, Version Femina, Avantages, Modes & travaux, Prima, Bien dans ma vie, Maxi, Elle, Femme en ville, Marie France, Marie Claire, Gala, Voici, Oh Là , Psychologie,).

➤ Pour les professionnels de santé

Une annonce paraîtra dans la presse médicale pour rappeler aux professionnels de santé qu'il est utile d'aborder la question de la consommation d'alcool au sein d'une consultation et pour leur présenter les différents outils mis à leur disposition par l'Inpes.

Cette annonce sera diffusée **au mois de novembre** dans le Quotidien du médecin, Impact médecine, le Généraliste, le Panorama du médecin, la Revue du praticien.

LE DEPLIANT POUR DIFFUSER LARGEMENT LES REPERES DE CONSOMMATION

Un dépliant a été réalisé pour rappeler les risques liés à une consommation régulière excessive, les repères de consommation à moindre risque ainsi que les équivalences entre types de boissons alcoolisées.

Plus de 1 100 000 dépliants « Alcool votre corps se souvient de tout » seront diffusés par l'intermédiaire des médecins généralistes et des médecins du travail, de l'ordre des pharmaciens, de 33 000 comités d'entreprise, de la Mairie de Paris, des discothèques, de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA), des Comités d'éducation pour la santé (CRES/CODES), des DDASS...